



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Forum Rendement Foncières - Part R -

FR0010225607

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds, de classification « Actions des pays de la Communauté Européenne », a pour objectif d'investir dans des titres du secteur immobilier afin de surperformer l'EPRA Europe sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

Indicateur de référence : EPRA Europe (dividendes réinvestis)

Le fonds est en permanence exposé à hauteur de 90% au moins sur un ou plusieurs marchés du secteur immobilier d'un ou plusieurs pays de la Communauté européenne (aucun pays prépondérant), dont les marchés de la zone euro, via des investissements dans des actions européennes foncières ou assimilées. La gestion, discrétionnaire, est fondée sur une analyse quantitative et qualitative des titres de l'univers d'investissement. Le choix de ces titres se fera, uniquement sur des marchés organisés, selon une approche prudentielle, sur la base de critères fondamentaux à partir de différentes analyses financières fournies par les analystes spécialisés sur ces valeurs. Le fonds pourra investir aussi bien dans des grandes que des petites capitalisations. L'allocation géographique et sectorielle des investissements se fera selon une approche « top down » : la répartition géographique et sectorielle pourra être déterminée à partir d'analyses macro-économiques (croissance, inflation, taux d'intérêt, ...) et de la situation des marchés immobiliers locaux.

Le gérant est conseillé par Forum Securities (UK) Limited sur la politique d'investissement du fonds.

Le fonds peut être exposé dans des devises de la Communauté européenne autres que l'euro (notamment GBP, DKK, SEK). L'exposition aux risques de marché autres que ceux de la Communauté Européenne (dont la Norvège et la Suisse) sera limitée à 10% de l'actif net. Le fonds pourra également être

exposé et/ou investi jusqu'à 10% maximum, en produits de taux investment grade pour l'ajustement des liquidités du fonds au jour le jour.

Le fonds pourra investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger conformes à la Directive 2009/65/CE et/ou dans des parts ou actions d'OPC répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier et peut procéder à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le fonds utilisera des instruments financiers à terme de préférence sur les marchés à terme organisés européens, mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré. Le fonds utilisera des instruments financiers à terme pour couvrir et/ou exposer les risques associés aux actifs. Il pourra s'agir de futures, forwards, options, swaps de devises, swaps sur indices, change à terme. Le fonds interviendra principalement sur les marchés à terme d'indices, de devises, d'actions et de taux.

Les instruments dérivés sont utilisés pour ajuster le taux d'exposition aux marchés actions, conformément à l'objectif de gestion. Le fonds peut également avoir recours aux opérations de change à terme en fonction de ses besoins de couverture en devises. Les instruments dérivés sont utilisés dans la limite maximum d'une fois l'actif.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Modalités de rachat : Quotidien – Les rachats sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) à 11h00 auprès de La Française AM Finance Services et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2 (jours ouvrés non fériés).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète principalement le risque des marchés actions des pays de la communauté européenne sur lesquels le fonds investit. Il intègre le risque de change qui découle des investissements dans des devises autres que l'Euro.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT | |
|--|--------|
| Frais d'entrée | 3,00 % |
| Frais de sortie | Néant |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

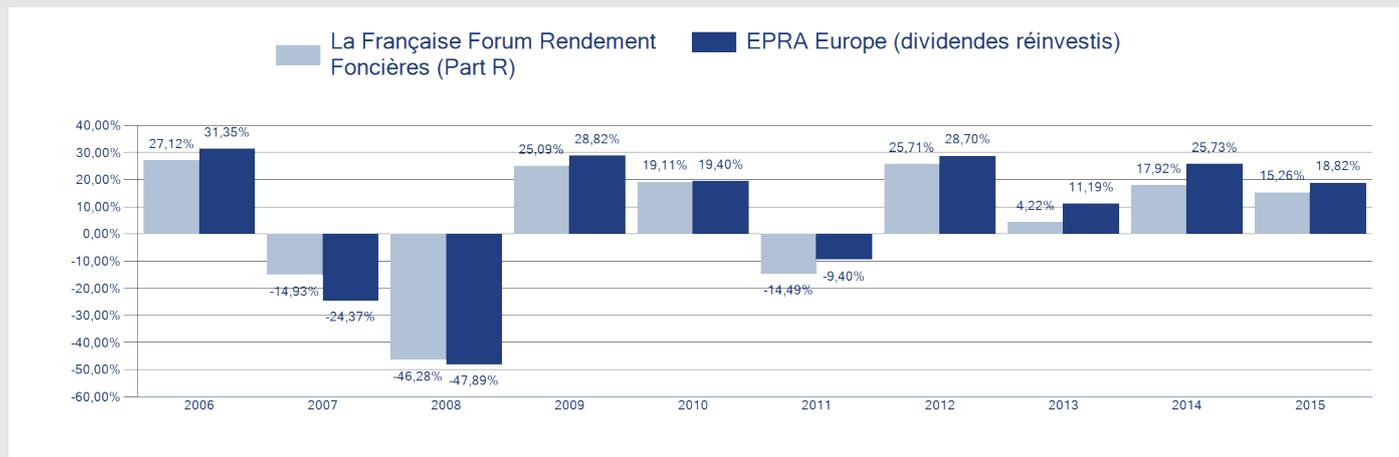
| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE | |
|---|------------|
| Frais courants | 2,15 % (*) |

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2015 et peut varier d'un exercice à l'autre.

| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES | |
|--|-------|
| Commission de surperformance | Néant |

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 10 et 11 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lafrancaise-gam.com. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

📍 PERFORMANCES PASSES



(*) Ancien indice jusqu'au 19/11/10 : 25% EPRA Asia (€) + 50% EPRA Europe (€) + 25% EPRA USA (€)

FCP créé le : 06/10/2005

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts R, I : disponible gratuitement sur le site <http://www.lafrancaise-gam.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Autres catégories de parts : !

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-gam.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.

Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.lafrancaise-gam.com et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/03/2016